

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 juin 2023, 19h00



ICADE ANNONCE UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA CESSIION D'ICADE SANTÉ AVEC LA SIGNATURE DU PROTOCOLE DÉFINITIF

Icade a signé ce jour le protocole définitif avec Primonial REIM et les actionnaires minoritaires d'Icade Santé¹ et d'IHE, et confirme ainsi l'organisation de la cession totale de son portefeuille de santé pour une valorisation de 2,6 Md€, base ANR NTA au 31 décembre 2022.

La conclusion des accords définitifs porte ainsi sur la totalité des actifs de Santé détenus par Icade, soit la liquidité de sa participation dans Icade Santé (IS) et l'organisation de la cession du portefeuille d'actifs d'Icade Healthcare Europe (IHE), dans la droite ligne des conditions de réalisation décrites dans le [communiqué de presse publié par Icade le 13 mars 2023](#).

Elle intervient après la levée des conditions suspensives et l'obtention de l'avis des instances représentatives du personnel compétentes du groupe Icade.

La réalisation effective de la première étape de l'opération (closing de l'étape 1), consistant en la cession par Icade de titres Icade Santé pour un montant total de 1,4 Md€, soit 64% de sa participation dans Icade Santé, est attendue courant juillet 2023 au plus tard.

Les termes des accords confirment la volonté des parties de voir se réaliser le solde de l'opération au plus tard à fin 2025 (étapes 2 et 3).

Pour mémoire, l'annonce de cette opération, avec pour conséquence immédiate la perte de contrôle d'Icade dans son activité de Santé, se traduit dès 2023, par la déconsolidation des activités de santé dans les états financiers du groupe.

Comme annoncé, Icade présentera, à l'occasion de ses résultats semestriels, et une fois le closing de l'étape 1 réalisé, l'impact de l'opération sur le CFNC du groupe 2023 et apportera des éléments d'éclairage sur le montant du dividende exceptionnel au titre de l'exercice 2023 ainsi que le calendrier de son versement.

¹ SPPICAV Messidor du groupe Crédit Agricole Assurances ; SPPICAV Sogecapimmo de Sogecap ; SPPICAV C Santé de BNP Paribas Cardif et SPPICAV Holdipierre de CNP Assurances

A PROPOS D'ICADE DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 31/12/2022 de 15,1 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2022 de 1,3 Md€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute

Dir. communication financière et relations investisseurs

+33(0)1 41 57 70 29

anne-sophie.lanaute@icade.fr

Marylou Ravix

Chargée de communication externe

+33 (0)7 88 30 88 51

marylou.ravix@icade.fr